

Le cabinet UGGC Avocats est mécène du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris pour l'exposition 'Sonia Delaunay : Les couleurs de l'abstraction' du 17 octobre 2014 au 22 février 2015.

Robert et Sonia Delaunay sont célèbres pour leur utilisation pionnière de la couleur que le public découvre, au début du XXe siècle, dans leurs premiers tableaux abstraits.

Pourtant, l'œuvre de Sonia Delaunay n'a jamais fait l'objet d'une rétrospective d'envergure en France. Rassemblant près de 400 œuvres – peintures, décorations murales, gouaches, estampes, textiles, vêtements, etc. – l'exposition parisienne proposera une immersion dans la modernité de l'artiste.

L'exposition sera ensuite présentée à la Tate Modern de Londres du 15 avril au 9 août 2015.



(c) Pracusa 2014077

A propos du cabinet UGGC Avocats,

UGGC Avocats est l'un des premiers cabinets d'avocats indépendants en France. Avec des bureaux présents en Europe, Afrique et Asie et un réseau structuré de correspondants, le cabinet dispose d'une capacité d'intervention internationale efficace.

Le cabinet est composé de plus de 100 avocats dont 26 associés et un effectif global de près de 150 personnes. Un tiers des avocats exerce son activité hors de France.

UGGC Avocats assiste ses clients, entreprises privées, entités publiques et personnes physiques, pour l'ensemble de leurs besoins juridiques et fiscaux. Chaque associé est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de sa discipline ; ensemble, ils couvrent tous les domaines du droit des affaires.

Grâce à la confiance de ses clients et la pérennité de ses équipes, le cabinet bénéficie d'une croissance significative et constante de son chiffre d'affaires et de ses effectifs depuis 20 ans.